

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

1ÈRE Réunion de 2015

Séance du 28/29 janvier 2015

CG20150128_25
id. 1438

Les vingt-huit et vingt-neuf janvier deux mille quinze, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote :

M. J-P. ALBERT, M. E. ASTOUL, M. C. ASTRUC, M. P. AURIENTIS, M. J-M. BAYLET, M. J-P. BESIERS, M. J. CAMBON, M. J. CAPAYROU, M. B. DAGEN, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAUX, M. G-M. EMPOCIELLO, M. F. GARRIGUES, M. R. GARRIGUES, M. J. GONZALEZ, M. P. GUILLAMAT, M. G. HEBRAL, M. A. LACOMBE, M. J. LAVABRE, M. M. MARTY, M. P. MARTY, M. R. MASSIP, M. C. MOUCHARD, M. J-P. QUEREILHAC, M. J-P. RAYNAL, M. D. ROGER, M. J. ROSET, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, M. J. TABARLY, M. L. VIGUIE

**ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME PLURIANNUEL DE
RÉNOVATION DE LA SIGNALISATION VERTICALE**

Lors de la séance relative au vote du budget primitif de 2014, l'Assemblée départementale a adopté le principe de l'étude d'un programme pluriannuel de rénovation de la signalisation verticale.

Ce plan porte sur une période de trois ans et traite essentiellement les routes départementales de troisième catégorie.

Le coût de ce programme est estimé à 600 000 euros.

Il permet le remplacement de 2 700 panneaux de signalisation verticale directionnelle et de police.

A l'occasion de la séance dédiée à la décision modificative n°1, je vous ai proposé d'adopter une autorisation de programme d'un montant de **600 000 euros** correspondant au plan triennal 2014, 2015, 2016 et de ratifier un premier crédit de paiement, d'un montant de **100 000 Euros**, sur l'article 2152, sous fonction 621, au titre de l'année 2014.

Cette enveloppe a permis de **donner la priorité à la sécurité routière** de nos administrés et de faire porter, en 2014, l'effort sur la signalisation dite de police. Cela concernait notamment les panneaux de danger des régimes de priorité aux intersections ainsi que ceux signalant les virages, y compris les balises à chevrons.

Elle a ainsi permis de remplacer **1223 panneaux** sur les **1400 prévus**.

En 2015, il vous est proposé de poursuivre le déroulement de ce plan de rénovation par l'achèvement du remplacement des panneaux de police, soit 177 panneaux, et par l'engagement de la première phase de changement de la signalisation directionnelle usagée, pour environ 600 panneaux. Comme je vous l'ai indiqué lors du débat d'orientations budgétaires, nous verrons, en DM1, si nos finances nous permettent d'accélérer ce programme.

Ainsi, je vous propose de bien vouloir délibérer.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission travaux publics, voies de communication, aménagement urbain,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Décide de poursuivre le déroulement du plan de rénovation de la signalisation verticale par l'achèvement du remplacement des panneaux de police, soit 177 panneaux, et par l'engagement de la première phase de changement de la signalisation directionnelle usagée, pour environ 600 panneaux ;

- Ratifie à cet effet, un crédit de paiement de 245 130 € sur l'article 2152, sous fonction 621, au titre de l'année 2015.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Jean-Michel BAYLET